

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Le Relecq-Kerhuon (29480)

Premier tour

– le 13/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La FUB recommande un budget vélo entre 10 et 25 euros par an et par habitant. Certaines villes annoncent aller plus loin. En complément du plan vélo de Brest Métropole, un plan vélo communal permettrait d'aller plus loin, en toute complémentarité.

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Nous voulons développer toutes les alternatives crédibles à la voiture pour les déplacements du quotidien. Et cela passe forcément par la mise en place d'un plan vélo ambitieux.

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Ce comité vélo aura toute sa place dans l'école de la citoyenneté que nous mettrons rapidement en fonctionnement après les élections.

Action n°3

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal!

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Nous souhaitons des pistes cyclables protégées et continues vers les zones d'emploi et d'activités, donc potentiellement vers Brest (port de commerce, etc.) voire plus loin (Plouzané le Technopole, etc.).

Et d'ailleurs, pour cela, nous ne contenterons plus de donner des coups de peinture blanche sur la chaussée et sur le trottoir !

Action n°4

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie issue du baromètre parlons-vélo de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Pour élaborer et financer notre plan vélo, nous nous appuyerons sur tous les dispositifs existants, dont les résultats de l'enquête "Parlons vélo" dans laquelle il est bien mis en évidence tout ce qui est à faire au Relecq-Kerhuon !

Action n°5

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Nous nous inscrivons dans une démarche constructive et participative. Nous ne souhaitons pas devoir en arriver à "interdire" quoi que ce soit.

(néanmoins, nous ne nous l'interdisons pas catégoriquement non plus)

Action n°6

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Sans oublier à proximité des commerçants et globalement de tous les endroits susceptibles de recevoir du public.

Action n°7

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Ces places pourront être transformées en stationnement vélo mais également en petits îlots de verdure par exemple, ou autres, selon les besoins/envies déterminé.e.s au cas par cas.

Action n°8

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Globalement, nous souhaitons mettre le paquet sur l'éducation, notamment de la culture vélo, dans les écoles évidemment mais également dans l'école de la citoyenneté qui est à notre programme.

Action n°9

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e.s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Le vélo est déjà le mode de déplacement principal et quotidien de plusieurs des candidat.e.s de la liste Vert Le Relecq-Kerhuon.

Action n°10

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)

Dans un premier temps, nous userons de pédagogie et de patience. Puis, si cela n'est pas suffisant, nous mettrons en oeuvre des mesures plus coercitives dans un second temps.

Commentaires généraux**Marie Quétier (Vert Le Relecq-Kerhuon)**

Pas de commentaire